

LE TEMPS DES VACANCES COLONIE ET CAMP D'ADOLESCENTS 2016

Séjour : Du Lundi 1er au Lundi 15 Août

Organisatrices : Mmes J.BASIN/ CARCASSA Sandrine

Directrice Colonie : Mme MATHEU Virginie

Directrice Adjointe : Mme CARCASSA Sandrine



Contact: 06.89.37.04.55

Ou 04.73.33.02.73

Tarif → Dans l'intérêt des enfants, à la formation des équipes, nous nous réservons le droit de placer ceux en limite d'âge (11/12ans), soit à la colo enfant, soit chez les préados, suivant leurs capacités physiques et leur maturité. **Les pensions seront donc réajustées en fonction du choix effectué.** Nous vous préviendrons dès que possible.

Toutes Activités incluses pour 15 jours

(nous ne prenons pas les enfants de moins de 6 ans)

Tarifs du Séjour			(* Si l'inscription est validée avant le 1 ^{er} Mai)	
- de 12 ans	+ de 12 ans		- de 12 ans	+ de 12 ans
540 €	615 €		495 €	570 €

REMISE *

+ Par famille :

- ⇒ Une adhésion de 15 €
- ⇒ 5 € pour frais administratifs
- ⇒ Un chèque de caution de 80 € pour avance sur frais médicaux qui vous sera rendu en fin de séjour si vous avez remboursé les frais éventuels ou s'il n'y a pas eu de frais.

ou l'attestation de la CMU pour la gratuité des soins.

(Faire des chèques séparés en plus des chèques d'inscription)

Notre Association étant régie par la loi de 1901, pour bénéficier de ses prestations, vous devez devenir Membre adhérent et vous acquitter de la cotisation annuelle, qui s'élève donc à 15 € par famille, quel que soit le nombre d'enfants.

Cette adhésion est obligatoire et nous ne pourrions inscrire votre enfant, si vous ne vous n'y souscrivez pas.

Inscriptions

Renvoyer un dossier complet. Bien lire attentivement toutes les informations données dans ce dossier.

↳ cf. paragraphe "Constitution du dossier" et suivre précisément toutes les indications données, écrire lisiblement et fournir les pièces à joindre.

Tout dossier incomplet ne sera pas validé et nous ne garderons pas la place, ce qui risque de diminuer vos chances d'inscription.

! Nous ne ferons aucune réservation par téléphone

Annulation

➔ 20 € seront retenus d'office, pour les frais d'ouverture de dossier, quel que soit le motif du désistement et quel que soit le jour où interviendra ce désistement.

De plus, si vous annulez le séjour de votre enfant, sauf en cas de maladie (dans ce cas, fournir un certificat médical précis) :

- ✗ Plus de 45 jours avant la date de départ, il sera retenu 80 €
- ✗ Moins de 45 jours, il sera retenu 25% du montant de la pension.
- ✗ Moins de 15 jours, il sera retenu 50% du montant de la pension.
- ✗ Dans le cas de non présentation, aucun remboursement ne sera effectué.
- ✗ Départ en cours de séjour : aucun remboursement ne sera effectué sauf pour raison de maladie.





Règlement

La pension doit être soldée à l'inscription en un ou plusieurs chèques.

- Tous les chèques seront libellés à l'ordre de : **Association A.J.F. - Le Temps des Vacances** et seront envoyés au siège social de l'Association.
- Si vous choisissez le fractionnement :
 - Dater **TOUS** les chèques du jour où ils sont émis et, noter **AU VERSO**, AU CRAYON, la date à laquelle nous devons les débiter. (*Jour/ semaine précisés*).
- ✓ pour la pension – de 12 ans faire par exemple :
 - 1 chèque de 140 € et 4 chèques de 100 €
 - (Avec remise) 1 chèque de 95 € et 4 chèques de 100 €
- ✓ Pour la pension ados faire par exemple :
 - 1 chèque de 135 € et 4 chèques de 120 €
 - (Avec remise) 1 chèque de 130 € et 4 chèques de 110 €

Si besoin de fractionner en plus, nous contacter.

- N'envoyez **aucun MANDAT** (arrangez-vous avec un membre de votre famille ou des amis si vous ne possédez pas de chéquier, nous insistons vraiment sur ce point).
- **CAF** : Pour les parents ayant des aides (CAF ou autres), régler **ENTIEREMENT** la pension comme indiqué ci-dessus.

Quand vous aurez reçu les bons CAF, les envoyer rapidement, et nous n'encaisserons pas le montant équivalent à ces bons. Nous réglerons définitivement les sommes à payer de part et d'autre en fin de séjour.
- Autres aides : Quand nous aurons perçu les aides, nous vous rembourserons ou nous vous rendrons des chèques non débités.

Toutes aides dépassant le montant de la pension restent acquises à l'Association.

Aides



Pour les bénéficiaires des CAF, nous faire parvenir dès réception de votre caisse : les **BONS VACANCES** en votre possession. Si vous ne possédez qu'un "passport" CAF, envoyez-le nous quand même, car nous sommes partenaires de certaines associations qui nous permettent de percevoir ces aides.

⚠ Attention

Suite aux dernières directives du gouvernement, plusieurs CAF ne remboursent plus les bons, si la colonie n'a pas lieu dans votre département... Renseignez-vous, afin d'éviter les mauvaises surprises.

Conseil Général des Bouches du Rhône

Les imprimés sont envoyés au siège social des Associations qui les font suivre aux parents qui peuvent en bénéficier. En temps voulu, nous vous enverrons les formulaires. Attention, il y a une date limite pour l'envoi du dossier !

Pour le **Conseil Général des autres départements**, vous renseigner auprès de ceux-ci.

Nous acceptons les chèques vacances.

Nous prévenir très rapidement et nous les faire parvenir.

AUTRES : Que vous bénéficiiez ou non des Bons CAF, nous vous conseillons de vous renseigner auprès de :

- ✗ Votre Comité d'entreprise
- ✗ Certaines mairies donnent une aide
- ✗ ASE : par le biais de votre assistante sociale
- ✗ Conseil Général du département
- ✗ Rectorat : pour ceux qui dépendent de l'Education Nationale.
- ✗ Jeunesse au plein air distribue des bourses si vous vous y prenez suffisamment tôt.

Vous pourrez obtenir des bourses ou des aides pour le trousseau, le voyage et même la pension. Aides qui peuvent être cumulées.

Transports

Le voyage est en plus à la charge des parents. Plusieurs possibilités s'offrent à vous. Prenez en connaissance et remplissez le document voyage joint qui nous permet d'organiser les transports au plus tôt. Selon votre choix, des précisions vous seront données dans les courriers suivants.

Vous pouvez acheminer vous-mêmes votre enfant jusqu'au centre de Vacances.

➔ **Remplir la rubrique voyage individuel**



Vous pouvez choisir le mode avion. Nous pourrions récupérer votre enfant à l'Aéroport de Clermont-Ferrand.

➔ **Remplir la rubrique avion individuel et nous communiquer les informations au plus tôt.**



Vous pouvez choisir aussi le mode train individuel si votre enfant peut voyager seul. Choisir la gare de Riom-Châtel Guyon comme arrivée.

➔ **Remplir la rubrique train individuel et nous communiquer les informations au plus tôt.**



COLLECTIFS

Collectifs train organisés au départ de Marseille et de Paris

⚠ Compte tenu des difficultés rencontrées dans l'organisation des voyages en collectif, nous vous informons qu'ils seront mis en place pour les enfants inscrits au moins deux mois avant le début du séjour, **soit avant le 1^{er} Juin**, et à condition que l'effectif des enfants soit d'un minimum de 10. Après cette date et en dessous de 10, les familles devront s'organiser elles-mêmes et contacter la SNCF.

<http://juniorcie.voyages-sncf.com>

Les prix exacts vous seront communiqués dès que possible.

➔ **Remplir la rubrique collectif train Marseille ou Paris, afin que nous puissions nous organiser au plus tôt et bénéficier des meilleurs tarifs.**

Suite à certains problèmes, nous n'achèterons les billets qu'au reçu du document voyage rempli et signé (et non par mail, téléphone ou autre).

A titre indicatif

Le voyage aller-retour Marseille-Jozerand et Paris-Jozerand était environ entre 70 et 110 € l'an dernier selon l'âge et le moment d'achat du billet. Plus on le prend tard, plus le tarif augmente !

Suite à votre inscription, vous recevrez dans un prochain courrier diverses informations complémentaires sur le fonctionnement du Centre de Vacances, ainsi que le trousseau à prévoir, la demande d'attestation de votre Assurance en RC à jour pour 2016 ...

Constitution du Dossier

**(? Tout dossier incomplet ne sera pas enregistré,
Il ne sera validé qu'au reçu de tous les documents demandés.)**

- ① Remplissez très soigneusement "la fiche d'inscription" **recto et verso**. Ecrire lisiblement, tout remplir, ne pas oublier les signatures, cases à cocher...
- ➔ Joignez une photo VRAIMENT récente.
- ➔ N'oubliez pas les différents numéros de téléphone, mail...

Une version numérique de la fiche d'inscription est téléchargeable sur le site internet. Si vous le souhaitez, vous pouvez la remplir directement sur l'ordinateur, l'imprimer et la signer puis la joindre aux documents qui doivent nous être envoyés.

- ② Joignez le chèque ou les chèques d'inscription de l'enfant
Faire à part (par famille) :

Un chèque de 15 € pour l'adhésion à l'Association
+ **Un chèque de 80 €** pour avance sur frais médicaux)
+ **Un chèque de 5 €** pour frais administratifs

- ③ Remplissez la feuille «Voyage »

- ④ Pour acheminer les différents courriers importants, nous ne demandons plus d'enveloppes affranchies, une partie des frais sera à notre charge et une partie à la vôtre. (Chèque de 5€ pour frais administratifs)

- ⑤ ➔ N'oubliez pas de cocher, sur la fiche d'inscription, si votre enfant choisit la Colonie ou l'option Comédie Musicale.

Fiche d'Inscription : Août 2016

Colonie de Vacances

Comédie Musicale

(Cocher votre choix)
(Merci d'écrire en lettres CAPITALES)

NOM de l'enfant _____

Prénom _____ Sexe _____

Date de Naissance _____ Lieu _____

PHOTO.

RECENTE

Responsable Légal de l'Enfant

(écrire très lisiblement)

NOM et Prénom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code Postal : _____

Tél Domicile : _____

Portable : _____

Adresse Mail : _____

Profession : _____

Tél Travail : _____

Autre parent ou Responsable délégué par un organisme

NOM et Prénom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code Postal : _____

Tél Domicile : _____

Portable : _____

Adresse Mail : _____

Profession : _____

Tél Travail : _____

Situation de Famille

- Enfants vivant avec ses deux parents
- Parents séparés sans procédure juridique officielle à ce jour
- Parents divorcés
- Mère célibataire
- Enfant confié à l'ASE
- Parent Veuf

Nombre d'enfants dans le foyer _____
(y compris celui que vous inscrivez)

Téléphones supplémentaires

- Vacances :

Dates _____ Tél _____

- Voisin :

Nom _____ Tél _____

- Famille :

Nom _____ Tél _____

Informations complémentaires que vous souhaiteriez apporter :

Assurance

Nom : _____ N° de Police : _____

TROUBLES PARTICULIERS éventuels de l'enfant :

handicap mental

handicap moteur

Si oui précisez _____

Note : Ces renseignements sont strictement confidentiels. Ils ne sont en aucune façon une ingérence dans votre vie privée, mais ils nous sont impérativement nécessaires, eu égard à Jeunesse et Sports.

Aides Susceptibles de vous être accordées

Organismes	Oui	Non	Adresse / Raison sociale	Téléphone
CAF				
Mairie				
CE				
Autre				

Autorisations Parentales Paraphées par le Responsable Légal de l'Enfant

Je soussigné(e), (responsable légal) : _____

1	Certifie avoir pris connaissance des modalités de fonctionnement et des objectifs de la colonie.	Ecrire : Lu et Approuvé	
2	Autorise tout médecin, en accord avec la Direction de la colonie à faire pratiquer toute intervention chirurgicale, en cas d'urgence et hospitalisation, à subir tout traitement reconnu nécessaire. En cas d'hospitalisation, j'autorise toute personne désignée par la Direction à prendre en charge mon enfant à la sortie de l'hôpital.		
3	Accepte le fait que durant le séjour, l'enfant étant sous la responsabilité du directeur, les parents ou tuteurs ne peuvent pas le sortir du Centre de Vacances lors d'une éventuelle visite.		
4	Dans le cas de parents séparés ou divorcés légalement, m'engage à communiquer toutes les informations concernant ce séjour à l'autre parent.		Signature :
5	Autorise mon enfant à être véhiculé depuis le Centre de Vacances, jusqu'aux différents lieux de promenades, pique-nique ou camping, chaque fois que cela sera nécessaire, par les soins de la Direction ou de toute personne accréditée par elle.		
6	Autorise mon enfant à participer aux différentes activités " Sports Nautiques " et baignade.		
7	Demande à ce que mon enfant participe à l'activité de découverte Biblique.		

Autorise N'autorise pas mon enfant à être pris en photo sur le Centre de Vacances, à figurer dans le fichier de la colonie permettant de faire une rétrospective, à figurer dans les albums photos et sur le site Web de la colonie, ou tout autre support édité par l'Association.

Ecrire : " Lu et Approuvé "

Signature du Responsable :

Fait à _____, le _____

Pour servir et valoir ce que de droit.

Demandes d'attestations : Prière de ne remplir cette rubrique que si vous avez **réellement** besoin des attestations.

- Une attestation de séjour (qui me sera envoyée une fois le séjour effectué)
- Une attestation de paiement (qui me sera envoyée une fois le séjour complètement réglé)
- Autre (préciser) : _____

Comment avez-vous connu le temps des vacances ?

- Site internet - Catalogue UNIVAC - Catalogue Pentecôte
- Autre (préciser) _____

Choix et Autorisation du Mode de Voyage 2016 Séjour du 1er au 15 Août

Nom et Prénoms des enfants concernés :

(Cocher la ou les cases de votre choix)

1-Transports Collectifs Train

Collectif Train Marseille - Riom

Je soussigné (responsable légal de l'enfant)

.....

- Ai choisi que mon (mes) enfant(s) prend (prennent) le collectif Marseille/Riom aller et retour
- Autorise mon (mes) enfant(s) ci-dessus inscrit(s) à y participer

J'autorise également les accompagnateurs responsables (désignés par la Directrice) à faire donner tout soin ou pratiquer toute intervention chirurgicale en cas de nécessité dûment constatée par un médecin.

ou

Collectif Train Paris- Riom

Je soussigné (responsable légal de l'enfant)

.....

- Ai choisi que mon (mes) enfant(s) prend (prennent) le collectif Paris/Riom aller et retour
- Autorise mon (mes) enfant(s) ci-dessus inscrit(s) à y participer

J'autorise également les accompagnateurs responsables (désignés par la Directrice) à faire donner tout soin ou pratiquer toute intervention chirurgicale en cas de nécessité dûment constatée par un médecin.

2- Voyages individuels

Transport par vos soins ou par un tiers

Je soussigné (responsable légal de l'enfant)

➔ **Aller** : heure prévue d'arrivée sur le Centre= _____

- me charge d'acheminer mon (mes) enfant(s) jusqu'au Centre de Vacances
 - ne peux pas les accompagner moi-même et je donne la responsabilité de mon (mes) enfant(s) à :
- NOM :
Prénom :
Adresse :
Téléphone :

Dans ce cas, je décharge la Directrice de l'ACM de toute responsabilité concernant le voyage.

➔ **Retour** : heure prévue de mon arrivée = _____

- me charge d'acheminer mon (mes) enfant(s) jusqu'au Centre de Vacances
 - ne peux pas les accompagner moi-même et je donne la responsabilité de mon (mes) enfant(s) à :
- NOM :
Prénom :
Adresse :
Téléphone :

Dans ce cas, je décharge la Directrice de l'ACM de toute responsabilité concernant le voyage

Avion ou Train Individuel

Je soussigné (responsable légal de l'enfant)

Choisis l'avion comme mode de Transport

ou

Choisis le train comme mode de Transport

- Et autorise mon (mes) enfant(s) ci-dessus inscrit(s) à y participer
- J'avertis la Directrice des conditions de voyage (lieu et horaires) au plus tôt.

Ecrire : « Lu et Approuvé »

Fait à _____, le _____

Signature du responsable :

Le séjour

a lieu à Jozerand, près de Combronde (63).
Le climat peut être très chaud en été, mais aussi froid et changeant, les matinées et les soirées sont parfois plus fraîches et pluvieuses.
Le centre de vacances est situé sur une grande et belle propriété, très boisée, un peu sur la hauteur avec une superbe vue sur le Puy de Dôme, et au calme.
Les enfants sont logés pour la plupart dans des bâtiments et les garçons les plus âgés dans des tentes villas.



Activités

Différentes activités seront proposées à vos enfants, selon leur âge, sur le centre et dans la région : équitation, balades, randonnées, escalade, parcours aventure, piscine, visites animées dans un château, VTT, grands jeux, soirées organisées et animées,.....
Cette liste n'est pas exhaustive et les activités peuvent changer d'une année sur l'autre.



PROJET EDUCATIF du Temps des Vacances (extraits)

Présentation Globale

Notre Centre de Vacances accueille 130 enfants et adolescents environ par séjour, de 6 à 18 ans, de toutes origines ethniques et religieuses. Le Projet Educatif prend en compte cette particularité, en scindant la collectivité en groupes d'âge : Les moyens, les grands, les préadolescents, les adolescents.

Chaque groupe bénéficie d'un projet pédagogique particulier s'adaptant aux spécificités des besoins et des buts fixés, tout en gardant un certain nombre d'activités communes pour maintenir un lien entre les âges et un réel « esprit de famille » très apprécié par tous les enfants. Le projet éducatif demeure la base sur laquelle s'articulent les différents modes de fonctionnement des acteurs de la vie sociale du Centre de Vacances.

Conditions de l'Action

Ces acteurs évoluent dans un cadre choisi (propriété de 8 hectares, en pleine nature), et quelle que soit la définition de leurs tâches (personnel de service, animateurs, directeurs) participent à la réussite du projet. De plus, les créateurs du projet insistent sur la présence d'un personnel représentatif de tous les âges de la vie : jeunes, couples, personnes âgées valides, apportant leur concours au sein de la structure. Du fait de cette coexistence, se retrouvent sur le Centre toutes les tranches d'âges, enfants et adultes, et la configuration de ce lieu de vie permet à chacun de s'y sentir « en famille ». Il n'en demeure pas moins que le grand nombre de bâtiments et leur indépendance permettent également de respecter la liberté de chacun.

Objectifs généraux

- Le Respect de la personne humaine :
 - ✓ Enfants : respect de l'enfant dans toutes les dimensions de sa personne
 - ✓ Adultes : accompagnement de l'animateur dans sa formation ; valorisation du « Travail » du personnel de service ; promotion et formation des cadres.
- La prise en compte de chaque participant en tant que personne avec ses droits et ses devoirs.
- L'épanouissement de chaque participant dans toutes les dimensions de sa personne : physique, morale et spirituelle.
- Le développement de la vie sociale dans la collectivité par la responsabilisation et par l'ouverture sur les structures extérieures.
- Le développement des capacités d'intégration par un mode de vie basé sur le respect de l'autre et du cadre de vie.
- Le développement de la vie affective par les différents contacts avec les groupes d'âges et avec la nature. (anniversaires...)
- L'éducation à l'hygiène et aux soins corporels.
- L'éducation alimentaire : soin et qualité apportés à la confection, à la distribution et à la prise des repas, repas variés, repas spéciaux des pays du monde entier et des provinces de France, journées à thème....
- L'éducation au sommeil
- L'éducation à une hygiène de vie :
 - ✓ Dans un cadre où les toxiques (alcool, tabac, drogues....) n'existent pas
 - ✓ L'équilibre entre les moments actifs et calmes, entre le physique et le spirituel
 - ✓ Une courbe d'activités respectant au mieux les rythmes circadiens
- L'éducation de l'esthétique et de la créativité
- La sensibilisation spirituelle adaptée à chaque tranche d'âge, avec le partage quotidien de la Bible, référence culturelle, (dans le cadre de la Famille Protestante), et une vie pratique en harmonie avec les valeurs citoyennes.

La dynamique impulsée par ses acteurs entraîne l'Association à se mobiliser davantage pour la Jeunesse, et l'équipe locale tend à se renforcer particulièrement par les jeunes qui peu à peu prennent leur place active en son sein (enfants qui nous suivent au fil des ans et deviennent ensuite animateurs et/ou membres du personnel de service, puis cadres pour certains).